Informations *Rapides*

Insee

Mesurer pour comprendre

Conjoncture

.6 iuin 2014 - n° 141

Indice du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire – 1er trimestre 2014

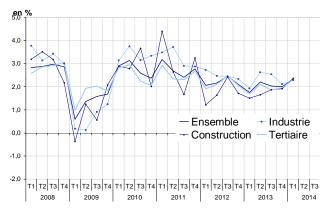
Avertissement : Depuis le premier trimestre 2013, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) intervient dans le calcul de l'indice du coût du travail au titre de subvention au bénéfice de l'employeur. Le taux du CICE est passé de 4 % à 6 % au 1^{er} janvier 2014. Au premier trimestre 2014, sur l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, le glissement annuel de l'ICT – salaires et charges (+1,7 %) est inférieur de 0,9 point à celui de l'indice hors CICE (+2,6 %). Le CICE n' a pas d'effet sur l'ICT – salaires seuls.

Au premier trimestre 2014, l'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 0,5 % tandis que l'indice - salaires et charges baisse de 0,5 %

• L'indice du coût du travail - salaires seuls progresse de 0,5 %

Au premier trimestre 2014, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires seuls de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles ralentit très légèrement (+0,5 % après +0,6 %) en données corrigées des variations saisonnières. En glissement annuel, l'ICT - salaires seuls croît de 2,3 %, après +2,0 % au trimestre précédent. Le temps de travail moyen baisse légèrement (-0,1 % en glissement annuel).

ICT - salaires seuls : glissements annuels



Sources: Acoss, Dares, Insee

Les salaires augmentent de 0,5 % dans l'industrie

Les salaires augmentent de 0,5 % dans l'industrie au premier trimestre 2014 après +0,4 %. Ils se redressent notamment dans le secteur de la production et distribution d'eau (+0,4 % après -0,2 %). Comme au trimestre précédent, ils augmentent de 0,5 % dans l'industrie manufacturière. En glissement annuel, les salaires accélèrent très légèrement dans l'industrie (+2,3 % après +2,1 %).

Les salaires ralentissent dans le tertiaire et la construction

Les salaires augmentent de 0,4 % dans le tertiaire après +0,6 % au quatrième trimestre 2013. En particulier, ils ralentissent fortement dans l'immobilier (+0,3 % après +1,7 %). Sur un an, les salaires progressent de 2,3 % dans le tertiaire. Dans la construction, ils ralentissent au premier trimestre 2014 (+0,3 % après +0,6 %).

ICT - salaires seuls

CVS - base 100 en 2008

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T4-13	T1-14	T4-13	T1-14
Industrie	0,4	0,5	2,1	2,3
Industries extractives	0,2	1,5	1,7	2,7
Industrie manufacturière	0,5	0,5	2,3	2,5
Gaz, électricité, vapeur, air				
conditionné	0,3	0,6	0,4	-0,1
Eau ; assainissement,				
déchets, dépollution	-0,2	0,4	0,9	1,2
Tertiaire	0,6	0,4	2,0	2,3
Commerce	0,5	0,5	1,8	2,2
Transports, entreposage	0,6	0,0	1,9	1,3
Hébergement, restauration	-0,1	0,5	1,5	2,1
Information, communication	0,3	0,2	1,9	1,9
Finance, assurance	0,4	1,4	1,2	3,7
Activités immobilières	1,7	0,3	2,6	2,5
Activités spécialisées,				
scientifiques, techniques	0,7	0,7	1,8	2,4
Services administratifs,				
soutien	1,3	-0,2	3,2	2,6
Construction	0,6	0,3	1,9	2,4
ENSEMBLE	0,6	0,5	2,0	2,3

Sources: Acoss, Dares, Insee

Légère révision à la hausse de l'indice du quatrième trimestre 2013

L'évolution des salaires au quatrième trimestre 2013 est révisée de +0,1 point en évolution trimestrielle mais est inchangée en glissement annuel.

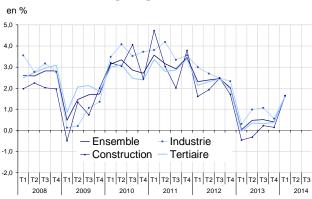
Institut national de la statistique et des études économiques Direction générale 18 bd A. Pinard 75675 Paris Cedex 14 Directeur de la publication : Jean-Luc TAVERNIER

• L'indice du coût du travail - salaires et charges diminue de 0,5 %

À compter du 1^{er} janvier 2014, le taux du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), pris en compte dans le calcul de l'ICT - salaires et charges au titre de subvention au bénéfice de l'employeur, passe de 4 % à 6 %. Au premier trimestre 2014, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires et charges de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles baisse de 0,5 % en données corrigées des variations saisonnières, après +0,6 % au quatrième trimestre 2013.

En glissement annuel, l'ICT - salaires et charges accélère fortement au premier trimestre (+1,7 %). D'une part, hors effet du CICE, l'ICT - salaires et charges accélère quelque peu : il augmente de 2,6 % en glissement annuel, après 2,2 %. D'autre part, la nouvelle hausse du taux du CICE au premier trimestre 2014 (de 4 % à 6 %) est d'ampleur plus faible que celle du premier trimestre 2013, qui disparaît du calcul du glissement annuel.

ICT - salaires et charges : glissements annuels



Sources: Acoss, Dares, Insee

Pas de révision de l'indice du quatrième trimestre 2013

L'indice du coût du travail - salaires et charges du quatrième trimestre n'est pas révisé en variation trimestrielle comme en glissement annuel.

Par ailleurs, l'ICT - salaires et charges est révisé sur le passé entre 2000 et 2008 à la suite d'une modification méthodologique (cf. note relative à cette révision dans l'encadré « Pour en savoir plus »).

ICT - salaires et charges

CVS - base 100 en 2008

	Évolu		Glissement	
	trimestrielle (%)		annuel (%)	
	T4-13	T1-14	T4-13	T1-14
Industrie	0,5	-0,4	0,6	1,6
Industries extractives	0,3	0,5	-0,5	1,8
Industrie manufacturière	0,5	-0,5	0,6	1,8
Gaz, électricité, vapeur,				
air conditionné	0,3	0,1	-0,6	-0,5
Eau ; assainissement,				
déchets, dépollution	0,1	-0,8	-0,8	0,4
Tertiaire	0,7	-0,5	0,4	1,7
Commerce	0,7	-0,8	0,0	1,5
Transports, entreposage	0,8	-1,2	0,1	0,3
Hébergement,				
restauration	-0,2	-0,9	-0,9	1,1
Information,				
communication	0,3	-0,4	0,9	1,4
Finance, assurance	0,5	0,9	0,3	3,4
Activités immobilières	2,1	-0,9	1,1	2,0
Activités spécialisées,				
scientifiques, techniques	0,7	0,1	0,7	1,9
Services administratifs,				
soutien	1,2	-1,3	0,9	1,7
Construction	0,7	-0,8	0,1	1,6
ENSEMBLE	0,6	-0,5	0,4	1,7

Sources: Acoss, Dares, Insee

ICT - salaires et charges (sans CICE)

CVS - base 100 en 2008

	Évol	ution	Glissement	
	trimestrielle (%)		annuel (%)	
	T4-13	T1-14	T4-13	T1-14
Industrie	0,5	0,5	2,3	2,5
Industries extractives	0,3	1,5	1,5	2,8
Industrie manufacturière	0,5	0,4	2,4	2,7
Gaz, électricité, vapeur, air	0,3	0,7	0,5	0,1
conditionné				
Eau ; assainissement,	0,1	0,2	1,2	1,4
déchets, dépollution				
Tertiaire	0,7	0,4	2,1	2,6
Commerce	0,7	0,3	2,1	2,5
Transports, entreposage	0,8	-0,2	2,2	1,4
Hébergement, restauration	-0,2	0,5	1,8	2,5
Information,	0,3	0,2	1,9	2,0
communication				
Finance, assurance	0,5	1,3	1,2	3,9
Activités immobilières	2,1	0,0	2,9	2,9
Activités spécialisées,	0,7	0,7	1,9	2,6
scientifiques, techniques				
Services administratifs,	1,2	0,0	3,3	2,9
soutien				
Construction	0,7	0,3	2,4	2,8
ENSEMBLE	0,6	0,4	2,2	2,6

Sources: Acoss, Dares, Insee

Pour en savoir plus :

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées, séries longues...) sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur : http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=101
- Une note relative aux effets des modifications méthodologiques opérées au premier trimestre 2014 est proposée à cette adresse: http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20140616/note-modification-methodo.pdf
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : G1161, G1158
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
- Suivez-nous aussi sur <u>Twitter</u> @InseeFr

Prochaine publication: mi-septembre 2014